


L'association des Habitants de La Franqui



La Charte Natura 2000 est un code de bonnes conduites à destination de tous les usagers (prestataires de loisirs, agriculteurs, touristes...) sans contrepartie financière. Tous ceux qui y adhèrent s'impliquent et en respectant les clauses, valorisent ainsi leur travail et améliorent la lisibilité touristique.

ASSOCIATION

Depuis 1948, l'association des Habitants de La Franqui œuvre pour la défense de l'environnement et l'amélioration de la qualité du cadre de vie à La Franqui.

Mis à l'honneur au mois d'Avril à l'occasion du Mondial du Vent, le site de La Franqui est protégé par une très ancienne association créée à l'origine par ses habitants, mais qui s'est depuis élargie aux amoureux de cette magnifique et patrimoniale entité leucatoise.

Un suivi exemplaire

Pour répondre à ses objectifs de protection du cadre de vie, l'association réalise différentes actions de prévention, le nettoyage ponctuel des plages, ainsi que l'organisation d'expositions. Ainsi, elle s'est vue inscrite au comité de pilotage du PNR dans lequel elle dispose d'un avis consultatif pour la partie étang et falaise. Structure citoyenne, l'association échange régulièrement

avec la municipalité en remontant les informations relatives aux dégâts ou à l'amélioration du cadre de vie.

Plages propres : tous à l'action !

Le ramassage des déchets annuels à la Pentecôte est l'action phare de son engagement. Pas moins de 35 personnes se sont réunies les années précédentes sur les sites des Coussoules ou de la partie rocheuse de l'étang afin d'effectuer ce ramassage citoyen. Une action particulièrement utile puisqu'elle a permis d'enlever 30 m³ de déchets en 2009 sur la plage des Coussoules et sera reconduite cette année au même endroit afin de mesurer l'impact de la pollution sur ce site. Pour aider cette manifestation, la municipalité met à disposition des sacs, des gants et des camions pour le ramassage. Toutes les bonnes volontés sont conviées à venir participer au nettoyage qui sera suivi d'un repas convivial au centre ODCVL de La Franqui.

ENVIRONNEMENT

RIVAGE : validation définitive du "Docob" Natura 2000

La concertation locale menée avec les acteurs et partenaires locaux a permis l'élaboration du Document d'Objectifs (ou Docob), véritable plan d'action local en matière de développement durable.

Le syndicat mixte RIVAGE, opérateur pour ce document a vu sa 1^{ère} partie : État des lieux et Diagnostics, validée en novembre

dernier et les 3 prochaines phases seront validées définitivement le 10 mai prochain. Grâce à cette première validation, RIVAGE a déterminé des enjeux et objectifs de préservation durable des habitats dans le respect des exigences économiques et sociales. Pour y répondre, la 3^{ème} phase porte sur les actions à mener à partir des problématiques suivantes : fréquentation

des espaces naturels, gestion des espaces remarquables, qualité de l'eau et activités agricoles. Dès la validation du Docob, ces actions seront mises en place par faisabilité et possibilités de financement.

